

À Paris, le 09 juin 2023

OBJET : Relevé de décisions de la séance du 08 juin 2023

Réunie le 08 juin 2023, la Commission Juridique, de Discipline et des Règlements (CJDR) de la LNB a rendu les décisions suivantes :

AFFAIRES DISCIPLINAIRES

Dossier n° 123 – ALM EVREUX BASKET EURE

Rencontre de Pro B EVREUX / BOULAZAC du 28 avril 2023

- Manquement aux dispositions de l'article 315 des règlements de la LNB « Règles relatives à la sécurité dans les salles ».

- **Un amende de 2 000 euros ferme**

Dossier n°124 – ALM EVREUX BASKET EURE

Rencontre de Pro B EVREUX / BOULAZAC du 28 avril 2023

- Manquement aux dispositions de l'article 316.1.9 des règlements de la LNB « Matériel de secours ».

- **Une amende de 1 000 euros ferme et une amende de 1500 euros avec sursis**

Dossier n°125 – SAINT-CHAMOND BVG

Rencontre de PRO B CHALON SUR SAONE / SAINT- CHAMOND

- Manquement aux dispositions de l'article 321 des règlements : « Non-inscription de dix joueurs au minimum sur la feuille de marque ».

- **Une amende de 250 euros ferme**

SUIVEZ-NOUS SUR



Dossier n°126 – ALM EVREUX BASKET EURE

Rencontre de Pro B EVREUX / BOULAZAC du 28 avril 2023

- Manquement aux dispositions de l'article 315 des règlements de la LNB « Règles relatives à la sécurité dans les salles ».

- **Une amende de 1 000 euros avec sursis**

Dossier n°128 – AS MONACO BASKET

Rencontre de BETCLIC Elite BLOIS / MONACO du 16 mai 2023

- Manquement aux dispositions de l'article 321 des règlements : « Non-inscription d'au moins cinq joueurs professionnels ayant pris part à l'une des deux dernières rencontres officielles disputées par l'équipe première ».

- **Dispense de peine**

Dossier n°130 – N. GUERIN (ORLEANS LOIRET BASKET)

Rencontre ESPOIRS PRO B ORLEANS / CHALONS REIMS du 20 mai 2023

- Comportement antisportif

- **Une suspension de 5 matchs ferme et une suspension de 5 matchs avec sursis**

La suspension concerne les 5 premières rencontres officielles de la saison 2023/2024.

Dossier n°131 – CHOLET BASKET

Rencontre de Betclic Elite CHOLET / BOULOGNE-LEVALLOIS du 23 mai 2023

- Manquement aux dispositions de l'article 315 des règlements de la LNB « Règles relatives à la sécurité dans les salles ».

- **Une amende de 4 000 euros ferme assortie de 3 matchs de huis clos partiel avec sursis**

Le huis-clos partiel concerne la tribune U de la salle de La Meilleraie.

SUIVEZ-NOUS SUR



Dossier n°132 – ETOILE ANGERS BASKET

Rencontre de PRO B CHALON SUR SAONE / ANGERS du 25 mai 2023

- Manquement aux dispositions de l'article 321 des règlements : « Non-inscription de dix joueurs au minimum sur la feuille de marque ».

➤ **Une amende de 250 euros ferme**

SUIVEZ-NOUS SUR

